

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 10 juin 2024

Le dix juin deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 juin 2024.

**Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 10 Pour:10 Contre:0**

**PRÉSENTS** : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

**ABSENTS**: Monsieur Damien MALIGE

**ABSENTS représentés avec procuration**: Monsieur Jean DELMAS représenté par Monsieur Marc PRADAL, Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

**OBJET: Autorisation pluriannuelle de dépôt - GAILLARDON Jean-Marc  
DE\_2024\_031**

Madame la Maire;

**RAPPELLE** aux membres du Conseil Municipal la concession de M. GAILLARDON Jean-Marc pour le dépôts de matériaux pour son activité artisanale sur les parcelles F N° 113 et N°115, appartenant aux habitants de Villechailles.

**PRECISE** que cette concession s'est terminée au 31/12/2023;

**PROPOSE** de renouveler la concession dans les mêmes conditions : 60 € par an pour une durée de 6 ans;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:**

**APPROUVE** la location d'une partie des parcelles cadastrées Section F N° 113 et N° 115 à M. GAILLARDON Jean-Marc pour déposer des matériaux de construction. La superficie utilisée sera d'environ 4 000 m<sup>2</sup>;

**FIXE** la durée de cette concession à 6 ans du 01/01/2024 au 31/12/2030;

**FIXE** le prix de cette concession à la somme de 60€ par an;

**AUTORISE** Madame la Maire à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le :

13 JUIN 2024

13 JUIN 2024



La Maire,  
Colette ROUQUET.



Date de transmission de l'acte: 13/06/2024

Date de reception de l'AR: 13/06/2024

048-214800898-DE\_2024\_031-DE

A G E D I